



Association  
**Henri Capitant**

**JOURNÉES INTERNATIONALES BRÉSILIENNES**

**1er - 3 JUIN 2026**

**L'INSOLVABILITE**

**CIRCULAIRE**

## A - RAPPORTEURS GENERAUX

### 1. Nom et courriel

#### 1.1. La restructuration de l'entreprise

Sheila Christina NEDER CEREZETTI, Professeure à l'Université de São Paulo  
[sheila.neder@usp.br](mailto:sheila.neder@usp.br)

#### L'insolvabilité des non professionnels

Michèle GREGOIRE, Avocate, Professeure à l'Université Libre de Bruxelles  
[michele.gregoire@ulb.be](mailto:michele.gregoire@ulb.be)

### 2. Missions

Chaque rapporteur général établit le questionnaire avec le concours du Conseil scientifique des Journées Internationales. Les questionnaires doivent être établis au plus tard le **28 novembre 2025**.

Chaque rapporteur général préside et organise la séance de restitution des travaux.

Sur place, lors de la séance de restitution des travaux, le rapporteur général présente son rapport, établi à l'aide des réponses au questionnaire faites par les rapporteurs nationaux.

Sur une série de points particulièrement intéressants et préalablement déterminés, le rapporteur général interroge les rapporteurs nationaux concernés qui répondent brièvement. Sur chacun de ces points, qui sont examinés successivement, un dialogue peut ainsi se nouer avec les rapporteurs ainsi que l'assistance. Il est évidemment souhaitable que le rapporteur général sélectionne les points sur lesquels les droits nationaux ou les opinions des différents rapporteurs divergent et qu'il veille à ouvrir la discussion avec les congressistes présents.

Il est impératif que la séance de restitution des travaux soit soigneusement préparée par le rapporteur général et les rapporteurs nationaux. Dans cette optique, le rapporteur général organise **une ou plusieurs réunions préparatoires** avec les rapporteurs nationaux, afin qu'il obtienne d'éventuels éclaircissements et qu'il indique à chacun la nature et l'ordre des questions qu'il entend leur poser lors de la séance de restitution des travaux.

## B - RAPPORTEURS NATIONAUX

### 1. Désignation des rapporteurs nationaux

Les rapporteurs nationaux sont désignés par les différents Groupes de l'Association à raison de leur compétence particulière au regard du thème retenu.

Les Présidents et Secrétaires généraux adressent au siège de l'Association pour **le 31 décembre 2025 la liste des rapporteurs nationaux** désignés avec leurs titres et coordonnées à : [contact@henricapitant.org](mailto:contact@henricapitant.org)

## 2. Réponses au questionnaire

Chaque rapporteur national répond selon son droit national au questionnaire élaboré par le rapporteur général. Le rapporteur général peut ainsi trouver les **informations de droit comparé** nécessaires à l'élaboration de son rapport général. A titre de recommandation, le volume des réponses à chaque question est de **10 à 20 lignes**.

Il est important de répondre à toutes les questions. Si certaines questions paraissent sans intérêt, le rapporteur national s'en explique.

Ce questionnaire ne saurait être perçu comme un cadre rigide : chacun des rapporteurs nationaux est **libre** d'y ajouter l'étude des questions qui seraient propres à son droit national, pourvu, évidemment, qu'il reste dans les limites du thème retenu et qu'il en informe au préalable le rapporteur général.

## 3. Format

Établis sur support électronique compatible avec le logiciel WORD (.doc), les réponses au questionnaire et les rapports nationaux sont adressés :

- **A l'Association Capitant, à l'adresse suivante : [contact@henricapitant.org](mailto:contact@henricapitant.org)**
- ET**
- **Au rapporteur général concerné à l'adresse mail indiquée ci-dessus (A.1).**

## 4. Langue

Seules les réponses rédigées en **langue française** pourront être exploitées par le rapporteur général ; les rapporteurs nationaux qui éprouveraient des difficultés à s'exprimer en français sont donc invités à faire relire ou corriger la version française et définitive de leurs réponses avant son envoi au siège de l'Association en vue de sa publication.

## 5. Date d'envoi des réponses au questionnaire

Il est impératif que les réponses nationales au questionnaire soient communiquées au plus tard le **20 mars 2026**.

## 6. Publication des réponses aux questionnaires

Les réponses au questionnaire communiquées à l'Association seront **publiées sur son site** internet ([www.henricapitant.org](http://www.henricapitant.org)) et sur le site dédié brésilien (s'il existe).

Le rapporteur national qui ne respecterait pas les dates de remise de ses réponses au questionnaire s'exposerait au risque que le rapporteur général ne puisse s'y référer dans son rapport général ni organiser l'intervention de son auteur lors de la séance de présentation.

## 7. Restitution des travaux

Sur place, lors de la séance de restitution des travaux, chaque rapporteur national intervient, à l'invitation du rapporteur général, sur un ou plusieurs **points particuliers**, et participe activement à la discussion. En aucun cas, il n'expose l'intégralité, le résumé ou même de larges extraits de son rapport sous forme de monologue.

La séance de restitution des travaux doit être ainsi dynamique et interactive, chaque rapporteur national intervenant - non pas une seule fois et longuement - mais brièvement et toutes les fois que le point examiné appellera de sa part des observations.

Le déroulement de la séance de restitution des travaux est préalablement organisé lors d'échanges et réunions avec le rapporteur général (v. *supra*, missions du rapporteur général).

### C – RAPPORTEUR DE SYNTHESE

#### 1. Nom

François-Xavier LUCAS, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

#### 2. Mission

Le Bureau de l'Association transmet au rapporteur de synthèse les réponses nationales au questionnaire au fur et à mesure de leur réception. Toutefois, le rapporteur de synthèse ne prend connaissance des rapports généraux que lors des séances de travail.

Il présente son rapport le dernier jour des travaux, juste avant la séance de clôture. La durée de son rapport ne devrait pas excéder 90 minutes.

### D – ATELIERS

Chaque atelier est animé par une ou deux personnes sur un sujet particulier en lien avec le thème des Journées Internationales.

L'objectif des ateliers est l'interactivité, ils permettent des échanges entre tous les participants.

En amont de la séance, l'animateur établit un résumé des principales questions qui y seront discutées.

## E – HENRI CAS PRATIQUE

Cette partie des Journées internationales a pour but d'associer des jeunes chercheurs pour réfléchir autour de la résolution d'un cas pratique portant sur le droit de l'Intelligence artificielle.

La responsable du cas pratique est :

Martine BEHAR-TOUCHAIS ([mo.touchais@wanadoo.fr](mailto:mo.touchais@wanadoo.fr))

Les groupes sont invités à désigner le nom de leur répondant au Henri cas Pratique au responsable du cas pratique et à [contact@henricapitant.org](mailto:contact@henricapitant.org).

Les huit premiers répondants à se manifester seront retenus. Ces huit participants, représentant chacun un pays, figureront sur une liste définitive publiée le 2 mars 2026 et seront invités à résoudre ce cas pratique.

Les rapports seront remis au plus tard le 15 mai 2026.

## F – PUBLICATION DES JOURNEES

Les travaux des Journées Internationales sont publiés dans un ouvrage papier. L'ensemble des contributions doit parvenir **avant le 1<sup>er</sup> octobre 2026** au siège de l'Association.

### 1. Rapports généraux

Chaque rapporteur général rédige un rapport, qui intègre les contributions nationales. Le rapport général est signé du rapporteur général avec comme contributeurs tous les rapporteurs nationaux ayant contribué à sa confection. Il ne saurait excéder 200 000 signes.

### 2. Rapports nationaux

Les réponses au questionnaire étant exploitées aux fins d'établir le rapport général, elles ne peuvent être publiées dans l'ouvrage.

Toutefois, chaque rapporteur national peut proposer un rapport littéraire de 10 000 à 25 000 signes sur certains aspects particuliers de son droit national. La publication du rapport national est subordonnée à la validation par le Conseil scientifique des Journées Internationales.

Chaque rapporteur national est encouragé à publier son rapport national dans les revues juridiques nationales de référence. Chaque rapport publié sera précédé de quelques lignes de présentation générale placées sous l'intitulé, du type « Contribution établie à partir d'un rapport présenté dans les Journées internationales Henri Capitant de lieu/date ».

Une lettre de parrainage pourra être établie par l'Association Henri Capitant pour faciliter les publications nationales.

### **3. Rapport de synthèse**

Le rapporteur de synthèse établit un rapport qui ne saurait excéder 50 000 signes.

### **4. Ateliers**

Tous les ateliers n'ont pas vocation à être publiés, mais ceux qui le souhaitent peuvent naturellement rédiger un rapport, dont le volume ne saurait excéder 20 000 signes.

### **5. Henri Cas pratique**

Le cas pratique et sa résolution peuvent être publiés dans l'ouvrage, après validation par le Conseil scientifique des Journées Internationales.

## **G – AGENDA**

- 28 novembre 2025 :** Les Rapporteurs généraux envoient leur questionnaire général à [contact@henricapitant.org](mailto:contact@henricapitant.org)
- Fin décembre 2025 :** Les Groupes envoient les listes des rapporteurs nationaux avec leurs noms, titres et coordonnées à [contact@henricapitant.org](mailto:contact@henricapitant.org)
- 15 janvier 2026 :** Les Groupes proposent des thèmes et animateurs d'ateliers
- 1<sup>er</sup> mars 2026 :** Les Groupes désignent leur répondant au Henri Cas pratique à [contact@henricapitant.org](mailto:contact@henricapitant.org) et au responsable du cas pratique : [mo.touchais@wanadoo.fr](mailto:mo.touchais@wanadoo.fr)
- 20 mars 2026 :** Les rapporteurs nationaux envoient leurs réponses aux questionnaires à [contact@henricapitant.org](mailto:contact@henricapitant.org) et au rapporteur général
- 15 mai 2026 :** Les répondants au Henri cas pratique envoient leur résolution du cas pratique à [contact@henricapitant.org](mailto:contact@henricapitant.org) et au responsable du cas pratique : [mo.touchais@wanadoo.fr](mailto:mo.touchais@wanadoo.fr)
- 1<sup>er</sup> octobre 2026 :** En vue de leur publication, envoi de l'ensemble des contributions (rapports nationaux, généraux, de synthèse, Henri cas Pratique, résumés des ateliers) à [contact@henricapitant.org](mailto:contact@henricapitant.org)